

Réponse du Conseil administratif du 13 mars 2025 à la motion du 8 septembre 2020 de M^{mes} et MM. Alain de Kalbermatten, Alia Chaker Mangeat, Jean-Luc von Arx, Fabienne Aubry-Conne, Fabienne Beaud, Anne Carron, Isabelle Harsch et Luc Zimmermann: «Nomination d'un délégué économique pour une économie forte en Ville de Genève».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- la Ville de Genève se dirige vers des difficultés économiques liées notamment à la crise du Covid-19 avec une baisse, annoncée, drastique de ses recettes fiscales parallèlement à une demande en augmentation des prestations sociales;
- les bureaux et locaux se vident chaque année. En 2019, on a atteint un nombre record en la matière. A Genève, 337 818 m² de surfaces étaient disponibles à la location ou à la vente au 1^{er} juin 2019. Ce chiffre, en hausse de 8,7% par rapport à 2018, est un record depuis 1985, date des premiers résultats disponibles. L'essentiel de ces surfaces vides (234 478 m²) est constitué de bureaux. La Ville de Genève regroupe 42% des surfaces vacantes du canton et 50% de celles de bureaux (source: OCSTAT).
- l'exode de la ville de Genève des acteurs phares de la place financière genevoise continue et se confirme (après la banque Pictet à Carouge, Lombard Odier a annoncé son départ pour Bellevue d'ici deux à trois ans);
- les commerçants sont soumis à une forte pression concurrentielle, à la fois du point de vue de la vente sur internet et du tourisme d'achat en France voisine: le nombre d'arcades vacantes en est le triste témoin;
- la crise sanitaire conduit de nombreux cafés et restaurants à faire face à des difficultés sans précédent;
- la zone industrielle des Charmilles (ZIC) est en attente depuis des années de sa valorisation;
- la réforme de la fiscalité des entreprises (RFFA) adoptée en 2019 offre une place de choix à la Ville de Genève en Suisse et à l'étranger;
- le carcan administratif n'est pas toujours adapté à la réalité de l'entreprise;
- il est indispensable que la Ville de Genève soit proactive dans le développement de son économie;

- l’écoute, la concertation et l’accompagnement des acteurs économiques existants et la promotion économique doivent être au centre des préoccupations de la Ville de Genève,
- le Conseil municipal demande au Conseil administratif de nommer un délégué économique:
 - qui sera le référent en Ville pour les entreprises, les commerçants et les autres acteurs économiques (immobilier, organismes de soutien, promotion économique cantonale, Université et HES, incubateurs, etc.) et sera en charge de la promotion de la Ville de Genève comme place économique;
 - qui définira avec le Conseil administratif notamment les actions à mettre en place pour accompagner les entreprises existantes, y compris dans leur développement, et accueillir les nouvelles entreprises.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Introduction

La motion M-1552, déposée le 8 septembre 2020 et adoptée le 27 mai 2024, demandait la nomination d’un Délégué ou d’une Déléguée à l’économie afin de renforcer l’action municipale en matière de développement économique. Son objectif était de doter la Ville d’un interlocuteur ou d’une interlocutrice unique, capable de structurer une politique économique cohérente, de faciliter l’implantation et le développement des entreprises, et d’améliorer le dialogue entre le monde économique et l’administration municipale. Cette évolution s’inscrit dans une tendance plus large au sein du canton, où plusieurs communes, dont Vernier, Versoix, et Meyrin, ont déjà institué un poste de délégué à l’économie pour répondre aux mêmes enjeux.

Pour répondre à cette demande, la Ville de Genève a mis en place, à l’automne 2020, la Délégation à l’économie (DELECO), composée des membres du Conseil administratif suivants: M^{me} Marie Barbey-Chappuis, MM. Sami Kanaan et Alfonso Gomez. Parmi les premières mesures, l’instauration des petits déjeuners de la Délégation a permis d’établir un dialogue régulier avec les acteurs et actrices économiques, tandis que la mise en place des bons d’achat solidaires a injecté 24 millions de francs dans l’économie locale en soutien aux commerces durant la crise sanitaire. La DELECO a également publié un portrait économique de la Ville de Genève, en décembre 2022.

Dans la continuité de ces efforts, le poste de délégué à l’économie a été créé en janvier 2023 pour structurer durablement l’action économique municipale. Placé sous l’égide de la Délégation à l’économie et rattaché administrativement

au département des finances, de l’environnement et du logement, ce poste agit en complémentarité avec l’action du Canton, des grandes communes et des autres partenaires économiques, tout en étant un point de contact privilégié pour les entreprises et les commerçantes et commerçants. Avec désormais deux années de mise en œuvre, cette organisation s’est révélée efficace. Le cadre établi par la Délégation à l’économie a permis d’assurer une meilleure coordination des actions municipales en matière de politique économique.

Dès son entrée en fonction, le délégué a engagé un travail de structuration essentiel à la mise en place de ce poste inédit au sein de la Ville. Cette première phase a porté sur la création d’un réseau d’acteurs et d’actrices économiques et institutionnelles, indispensable au bon fonctionnement du poste, dont la mission repose sur l’intermédiation et le dialogue entre le monde économique et l’administration municipale. Ce travail de terrain a permis d’établir des liens de confiance avec les entreprises, les associations professionnelles et les services municipaux, facilitant ainsi l’accès à des informations stratégiques et une vision globale des enjeux économiques locaux.

En parallèle, un travail de consultation et de coordination interne a été réalisé avec les services municipaux afin de structurer et clarifier les dispositifs existants. Ces efforts ont servi de base à l’élaboration de la première Stratégie économique 2024-2030, intégrant les besoins du terrain et les mesures déjà en place. Cette stratégie a ensuite été concrétisée par l’adoption, le 30 mai 2024, d’un plan d’actions économiques définissant les mesures opérationnelles nécessaires à la mise en œuvre de la Stratégie.

Une fois cette structuration achevée, la seconde phase a pu démarrer, elle a été consacrée à la mise en œuvre des actions, en s’appuyant sur ce cadre stratégique pour proposer des initiatives concrètes répondant aux enjeux économiques locaux. Le présent bilan vise à objectiver l’impact des actions menées et la pertinence du dispositif mis en place.

1. Structuration du poste et construction du réseau

L’évolution de l’action économique municipale s’est déroulée en plusieurs étapes, depuis le dépôt de la motion en septembre 2020, suivi de la création de la Délégation à l’économie à l’automne de la même année. Dès 2021, les premiers dispositifs ont été mis en place, avec notamment les petits déjeuners de la Délégation et les bons solidaires Covid. En janvier 2023, la nomination du Délégué à l’économie a marqué une nouvelle étape, permettant une structuration approfondie de l’action municipale.

Dès son entrée en fonction, le Délégué a engagé un travail fondamental de mise en réseau, essentiel à la réussite de sa mission. Contrairement à d’autres

fonctions administratives disposant immédiatement d’outils préétablis, ce poste exige la construction de relations de confiance avec les acteurs et actrices économiques, nécessitant un travail de terrain au long cours et tout particulièrement la première année. Cela s’est traduit par des rencontres systématiques avec les entreprises, les associations professionnelles et les partenaires institutionnels.

Entre janvier et août 2023, plus de 200 acteurs et actrices économiques ont été rencontrés. En parallèle, une lettre adressée à 28 000 entreprises a permis de renforcer la visibilité de la Délégation à l’économie. Cette visibilité croissante s’est traduite par une hausse continue des sollicitations, allant de demandes d’informations ponctuelles à des besoins d’intermédiation plus complexes entre les entreprises et les services municipaux.

Sur deux ans, le Délégué a organisé 30 petits déjeuners de la Délégation, réunissant des représentants de divers secteurs économiques, aussi bien des faitières globales (FER, CCIG, APRES, etc.) ou de branches particulières, que des entités de soutien à l’économie (FONGIT, Fondetec, etc.), des entreprises majeures installées sur le territoire (finance, négoce, immobilier, horlogerie, etc.). Ces rencontres ont permis d’établir et de renforcer les liens de confiance avec les acteurs et actrices économiques clés. Elles ont parfois permis d’identifier ou de traiter des problématiques spécifiques, tandis que dans d’autres cas, elles ont simplement facilité un dialogue direct, favorisant une meilleure compréhension mutuelle et une coopération plus fluide entre l’administration municipale et le monde économique.

Un rôle important a également été joué dans la mise en relation avec les autres communes du Canton, permettant un échange de bonnes pratiques. À l’échelle internationale, le Délégué a reçu plusieurs délégations étrangères, consolidant ainsi le rôle de Genève comme pôle économique d’envergure. Enfin, la coordination avec le Canton s’est intensifiée, assurant une complémentarité des actions entre les niveaux municipal et cantonal. Le délégué est ainsi intégré au Conseil stratégique de la promotion économique, qui vise à conseiller le gouvernement en matière économique et à formuler des préavis. Il fait aussi partie de l’Observatoire du commerce genevois. En outre, les consultations sont régulières, notamment s’agissant des stratégies et documents cadres respectifs, comme la Stratégie économique cantonale en préparation. Le Canton participe également à certains événements économiques organisés par la Ville.

2. Elaboration de la Stratégie et mise en œuvre des actions

Le travail de structuration mené dès 2023 a permis d’aboutir à l’élaboration de la première Stratégie économique de la Ville de Genève, publiée le 6 novembre 2023. Ledit document regroupe des actions récurrentes préexistantes ainsi que

des actions à mettre en œuvre. Cette dernière a été suivie du Plan d'action, validé le 30 mai 2024.

La Stratégie est structurée en quatre axes:

- maintenir et stimuler la richesse du tissu économique genevois;
- renforcer l'économie de proximité et la diversité du commerce de détail;
- accompagner les entreprises dans la transition environnementale, sociale et de gouvernance (ESG);
- accompagner la transformation du secteur économique.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été déployées pour renforcer le lien entre la Ville et les entreprises et compléter les dispositifs existants au niveau cantonal. Parmi elles, l'organisation de deux grands événements économiques annuels: la Soirée des nouvelles entreprises et la Soirée durabilité-entreprises.

En complément, une rencontre inédite a été organisée avec les principales grandes entreprises employeuses du territoire en décembre 2024. Cet échange, qui s'est tenu en présence de l'ensemble du Conseil administratif, a permis d'aborder directement les défis et attentes spécifiques de ces acteurs stratégiques. Ce format a favorisé un dialogue franc et constructif, renforçant la relation entre la Ville et ces entreprises essentielles à l'économie genevoise. L'initiative a été saluée et les participantes et participants ont formulé le souhait d'une poursuite du dialogue. La rencontre a démontré la valeur d'un cadre d'échange institutionnel structuré avec ces employeurs majeurs. Dans cette perspective, la poursuite de telles rencontres à intervalles réguliers pourrait contribuer à une meilleure coordination des politiques économiques municipales avec les enjeux stratégiques de ces entreprises.

Au-delà de ces échanges stratégiques, les événements économiques organisés par la Délégation ont connu une forte dynamique, avec des taux de participation élevés et une progression notable d'une année à l'autre. Cette montée en puissance reflète à la fois l'intérêt croissant des entreprises pour ces rendez-vous et l'adéquation des thématiques proposées aux enjeux du tissu économique local. La Soirée des nouvelles entreprises a rassemblé 230 participantes et participants, tandis que la Soirée durabilité est passée de 100 participantes et participants en 2023 à 240 en 2024.

La Soirée des nouvelles entreprises et la Soirée durabilité-entreprises ont été organisées en partenariat avec des acteurs et actrices économiques clés, dont la Fédération suisse des entreprises et le Hub des Possibles pour la thématique de la durabilité et la Fondetec pour les nouvelles entreprises. En complément des interventions et échanges prévus, la Soirée des nouvelles entreprises accueille des stands représentant l'ensemble des faïtières économiques de la Ville de Genève.

Cette dynamique a permis de créer un espace de mise en réseau, facilitant l'intégration des nouvelles entreprises et renforçant la collaboration entre les acteurs institutionnels et économiques locaux.

Enfin, le lancement de la Plateforme climat de l'économie en novembre 2024 a également marqué une étape importante. Cet événement, qui a rassemblé 100 participantes et participants, a permis de réunir les acteurs et actrices économiques et institutionnelles autour des enjeux liés à la durabilité et à l'adaptation des entreprises aux défis environnementaux.

Ces initiatives ont contribué à renforcer le dialogue entre la Ville et les entreprises et à positionner la Ville en tant qu'actrice clé, comme en témoignent les retours positifs des participantes et participants.

Plusieurs entreprises et associations ont salué le rôle de la Délégation à l'économie, mettant en avant une amélioration du dialogue avec l'administration et des actions concrètes ayant renforcé leur ancrage sur le territoire.

Pour répondre aux besoins exprimés par les entreprises et renforcer leur compétitivité, la Ville a également mis en place deux programmes ciblés, dédiés à l'accompagnement des acteurs et actrices économiques dans leur transition durable et numérique.

«Mon entreprise durable», lancé en septembre 2024, vise à accompagner les entreprises dans l'intégration des principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) à travers un soutien financier à hauteur de 50%. Avec déjà douze entreprises engagées dès sa première année, l'objectif fixé pour 2024 est atteint, ce qui témoigne d'un réel intérêt du tissu économique genevois pour cette démarche. Il s'agit d'un programme impliquant également une participation financière des entreprises, garantissant ainsi un engagement volontaire et durable.

«Mon entreprise digitale», lancé en décembre 2024, vise à aider les entreprises à renforcer leur compétitivité en intégrant les outils numériques et les nouvelles technologies. Son déploiement étant encore très récent, ses premiers résultats seront évalués ultérieurement.

Enfin, la Ville de Genève a mis en place le Portail des entreprises, une plateforme en ligne dédiée aux créateurs et créatrices d'entreprises, aux entreprises nouvellement implantées ainsi qu'à celles établies de longue date, y compris les travailleurs et travailleuses indépendant-e-s. Ce portail vise à offrir une porte d'entrée unique et accessible aux acteurs économiques pour simplifier les démarches administratives et faciliter leur mise en relation avec les services municipaux. Il regroupe également les informations clés sur les aides disponibles, les événements économiques et les initiatives locales, contribuant ainsi à une meilleure visibilité des actions en faveur du développement économique. Il s'inscrit en complément des dispositifs existants proposés par d'autres services municipaux,

permettant ainsi aux entreprises d'accéder plus simplement aux démarches et ressources adaptées à leurs besoins.

3. Gestion de dossiers économiques stratégiques

Le Délégué a un rôle de relais avec le département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité (DACM), en particulier sur les questions de locaux, d'aménagement, d'urbanisme et de mobilité ainsi que de travaux sur la voie publique. Il a aussi accompagné des entreprises en recherche de locaux, contribuant notamment à ancrer certains acteurs et actrices clés sur le territoire genevois.

Le délégué à l'économie joue également un rôle essentiel dans la remontée des préoccupations des acteurs économiques auprès de l'administration. Si la DELECO constitue un outil de facilitation entre l'administration et les entreprises, le délégué permet aussi au Conseil administratif de mieux appréhender les défis concrets auxquels sont confrontées les entreprises qui s'installent à Genève. Ces retours alimentent ainsi la réflexion et l'élaboration des politiques publiques menées par la DELECO, ainsi que par les départements non représentés à la Délégation.

Conclusion et perspectives

Le bilan des deux premières années met en évidence la valeur ajoutée d'un poste de délégué à l'économie. L'intensification des sollicitations et la diversité des actions menées montrent la nécessité de consolider ce dispositif pour garantir un accompagnement efficace du développement économique de Genève. On peut relever que ces nombreux contacts sous différents formats ont permis de constater une convergence importante des intérêts et des positions entre les milieux économiques dans toute leur diversité et la Ville de Genève, avec notamment une perception bien partagée des enjeux à relever pour préserver et renforcer l'attractivité et la qualité de vie à Genève. Même si les principaux leviers de politique économique au sens direct relèvent de la Confédération ou du Canton, les milieux économiques sont très sensibles à l'importance de l'action municipale en matière d'espace public, de sécurité de proximité, d'offre culturelle et sportive, d'infrastructures en matière de petite enfance et parascolaire, etc.

Avec deux ans de recul, la Délégation à l'économie apparaît aujourd'hui comme un mécanisme bien établi, permettant de structurer et de mener à bien des actions en matière de politique économique à l'échelon municipal.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez